

PORTS

Suspension des inscriptions aux ports du lac du Bourget en raison d'une liste d'attente saturée

Publié le 09 avril 2024



Suspension des inscriptions aux ports

Une liste d'attente saturée

En raison du grand nombre d'inscrits sur les listes d'attente des ports du lac du Bourget, de l'ordre de 1 200 inscriptions, et compte tenu du temps d'attente élevé pour obtenir une place de port (en moyenne 14 ans) il a été décidé de ne plus prendre en compte les nouvelles inscriptions à compter du 1^{er} avril 2024. Pour les personnes actuellement inscrites, la situation reste inchangée et le renouvellement reste à faire chaque fin d'année à l'initiative du futur plaisancier.



Vous pouvez faire une demande d'escale (place temporaire) ou choisir de laisser votre bateau aux hangars des Mottets où des places sont disponibles. [Plus d'informations sur les emplacements portuaires ici.](#)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.